



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Inspection Pédagogique

Régional
e

Affaire suivie par :

Régine DESCHAMPS
Danielle LE PRADO MADAULE
IA-IPR Histoire-Géographie
Education Civique

Téléphone

04.72.80.63.38
04.72.80.60.09
04.72.80.63.83

Télécopie

04.72.80.63.37

Mél.

ipr@ac-lyon.fr

92, rue de Marseille

BP 7227

Lyon, le 7 janvier 2009

Régine DESCHAMPS
Danielle LE PRADO-MADAULE
Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Histoire, Géographie, Education Civique

à

Mesdames et Messieurs
les professeurs d'Histoire, Géographie,
Education Civique

s/c de Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissement

Chères collègues et chers collègues,

En espérant que ces vacances vous auront permis de vous ressourcer, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2009. Qu'elle soit chaleureuse, fructueuse, enthousiasmante pour vous, vos élèves et vos proches.

Par ce présent courrier, nous tenons à faire le point sur certains dossiers.

Inspections.

Au cours du premier trimestre, nous avons déjà rencontré un grand nombre d'entre vous et avons pu apprécier la qualité de votre implication et la diversité des situations. Dans un souci d'équité, nous avons privilégié ceux d'entre-vous qui présentaient des retards ou absence d'inspection tout en intégrant les demandes (à ce propos, nous souhaitons que celles-ci soient formulées par voie hiérarchique et non par courriel). Nous poursuivrons cet accompagnement et serons secondées, outre Martine RICHARD-BARTHE que nous tenons à remercier ici pour la qualité de son investissement, par Nathalie MALABRE, professeur au Lycée René Descartes de St Genis Laval, et chargée de mission.

Les futurs programmes de collège.

L'inspection générale organisant des inter académiques sur ces nouveaux programmes en février, nous avons différé les journées de formation qui se dérouleront ainsi le :

Mardi 17 mars 2009 au Lycée Blaise Pascal de Charbonnières
pour les professeurs de Rhône nord et Ouest

Mercredi 18 au Lycée Lalande Bourg en Bresse pour les professeurs
de l'Ain

Mardi 24 au Collège Les Champs ST Etienne pour les professeurs
de la Loire

Mercredi 25 au LP Jean Lurçat Lyon 8° pour les professeurs de
Rhône est et sud

Lors de ces journées d'information et de formation (de 9h00 à 17h00 avec repas pris sur place) sur l'esprit et les finalités de ces programmes et plus précisément sur celui de la classe de sixième, nous serons accompagnées de formateurs qui vous proposeront des pistes autour de certains thèmes, notions, étude de cas.... Nous les remercions de leur investissement et leur rappelons notre réunion de finalisation de ces actions, fixée au mercredi 25 février à 14h30, salle 518 au 5^{ème} étage du Rectorat.

Afin d'optimiser ces temps d'échanges nous vous demandons d'avoir pris connaissance des nouveaux programmes et de désigner au sein de chaque équipe et, en accord avec votre chef d'établissement, deux enseignants par collège. **Les noms des personnes retenues et de l'établissement sont à communiquer au secrétariat des IPR, soit par courriel à l'attention des IA-IPR Histoire-Géographie ipr@ac-lyon.fr ou par fax 04 72 80 63 37 avant le 15 janvier 2009.** Des ordres de mission seront envoyés par la suite.

Pour les professeurs de l'enseignement privé, nous organiserons, en consultation avec leur organisme de formation, une journée au cours du troisième trimestre.

Au niveau lycée

Une journée de formation en direction des professeurs de DNL en sections européennes s'est déroulée en novembre. Les enseignants ont pu échanger sur les questions de programmes à privilégier et les compétences attendues au baccalauréat. Les commissions de choix de sujets se dérouleront courant mars. Par ailleurs, ceux de ST2S ont été réunis début décembre afin de travailler sur la mise en place des nouveaux programmes de terminale et les futures et nouvelles épreuves écrites du baccalauréat. Pour cette série ainsi que celle des STG, nous vous rappelons l'existence de documents ressources sur le site d'eduscol.

Accompagnement pédagogique des T1 et T2 (nouveaux titulaires).

Au vu des diversités d'affectation, nous avons fait le choix d'organiser nos formations disciplinaires sur Lyon afin de favoriser échanges et contacts.

Pour les **T1**, une première séance s'est déroulée en octobre. Une deuxième, fixée au **lundi 2 février au Lycée Juliette Récamier Lyon 2^o**, intégrera attentes et besoins (formulés précédemment) dans la mesure où elle s'articulera autour des apprentissages, productions et évaluations (écrits, schémas, croquis...) des élèves en histoire, géographie, éducation civique tout en travaillant sur progression / problématique, document / questionnement, plus précisément à partir de la Période révolutionnaire. Nous demandons aux enseignants concernés d'apporter des propositions en conséquence. Une troisième journée est prévue en avril.

Les **T2** seront réunis une première fois le **jeudi 5 mars, au LP Jean Lurçat, Lyon 7^o**, pour travailler et échanger autour de l'image en histoire et géographie, niveau collège et lycée. En vue de cette journée, ils sont invités à apporter des productions et à réfléchir à des demandes pour une suite éventuelle en avril.

Dans le cadre de ces différentes actions de formation, des ordres de mission seront envoyés, en raison du décalage pouvant parfois exister entre établissements de rattachement et d'exercice, nous préférons prévenir à l'avance afin de permettre à tous de pouvoir y participer. Par ailleurs, nous essaierons le plus possible de leur rendre visite et de les soutenir dans ces débuts qui se font pour certains dans des conditions difficiles.

Le Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Le BO n° 11 du 13 mars 2008 apporte des modifications dans l'élaboration des sujets des épreuves individuelles (fixées au lundi 23 mars), dans la mesure où c'est une commission académique, que nous présidons, qui est chargée de cette tâche, l'organisation et la correction restant sous la responsabilité des inspections académiques.

Le thème de cette année « **Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi** » est complexe et pose un certain nombre de questions. Deux de nos collègues qui sont professeurs relais au CHRD vous proposent mises en garde, réflexions et pistes pour ces épreuves et les productions collectives. Vous les trouverez sur le site académique. Par ailleurs un numéro spécial de « Mémoire Vivante », bulletin de la Fondation pour la mémoire de la Déportation, publié en septembre 2008, a été envoyé dans tous les établissements.

Par ailleurs, le BO n° 1 du 1^{er} janvier 2009 fixe les modalités du **Prix des droits de l'homme – René Cassin 2008-2009** en rappelant que les choix des thèmes traités, en relation avec les droits de l'homme, est libre. Toutefois, dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (20 novembre 2009), une attention toute particulière pourra être portée aux droits de l'enfant. Ce prix comporte dorénavant trois catégories : collège, lycée général et technologique et lycée professionnel. Les dossiers sont à envoyer au Rectorat, service de la DOS 3 (Division de l'Organisation Scolaire) **avant le vendredi 15 mai 2009**. Le CNDP et la Défenseure des enfants proposent des ressources pédagogiques :

<http://www.cndp.fr/memoire>

<http://www.defenseurdesenfants.fr/>

De plus, dans le cadre du 150^{ème} anniversaire de la bataille de Solferino (qui a inspiré à Henry Dunant la création de la Croix Rouge), **La Croix Rouge met en place une action de sensibilisation aux valeurs humanitaires à destination des collégiens de 4[°]**. Les inspections académiques vous informeront des propositions

L'histoire des Arts.

Si vous avez pris connaissance du BO N° 32 du 28 août 2008, comme nous vous le recommandions dans notre courrier de rentrée, vous avez clairement identifié que ce n'est pas un enseignement à part, mais qu'il doit être porté par chaque discipline. avec des précisions toutefois pour le niveau collège (la moitié des programmes en Arts plastiques, Education musicale et le quart en Histoire...ainsi qu'une évaluation au DNB).

Un groupe de pilotage s'est constitué au niveau académique, nous en faisons partie et veillerons à vous apporter des informations en temps utile, y compris lors de nos journées sur le collège. Dès à présent, nous tenons à vous rassurer en vous rappelant que ce sont des approches qui sont intégrées aux nouveaux programmes et que vous pratiquez fréquemment : un grand nombre d'entre vous excelle dans les entrées par l'œuvre d'art. Par ailleurs, nous nous engageons, dès à présent, à inscrire des actions sur ce thème dans le prochain plan de formation.

Le service de l'Inventaire du Patrimoine culturel.

Ce service de l'Inventaire, créé par André Malraux en 1964, a constitué et constitue la plus importante documentation historique, graphique et photographique sur l'ensemble du patrimoine français et contribue activement à l'élargissement de la notion de patrimoine : les châteaux, les églises, les

usines, le patrimoine rural, l'habitat collectif, mais aussi la sculpture, la peinture, l'orfèvrerie, les objets de la vie quotidienne....

Depuis janvier 2005, les compétences en matière d'inventaire ont été transférées aux Régions. En attendant la construction de l'Hôtel de Région au Confluent de Lyon, les bureaux du service régional de l'Inventaire restent localisés à la DRAC et vous proposent une documentation très fournie et variée. Nous vous fournissons, par le biais du site académique, une liste de leurs publications.

Région Rhône Alpes. Service de l'Inventaire du Patrimoine culturel
Centre de documentation du patrimoine
DRAC. Le grenier d'Abondance -6 quai St Vincent 69001 LYON tel 04 72 59 57 39

Par ailleurs, vous pouvez consulter le site du ministère de la culture :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/bdd/index.html>. ou bien les dossiers électroniques sur <http://sdx.rhonealpes.fr/sdx/sribzh/main.xsp>

Edugeo

Nous vous rappelons que la période de gratuité de l'abonnement à Edugeo est prolongée jusqu'au 31 mars 2009. Nous vous invitons à profiter de cette opportunité pour découvrir une ressource importante pour l'enseignement de la géographie de la France et de ses territoires. Nous avons communiqué aux chefs d'établissement les modalités d'inscription.

www.edugeo.fr

Au plaisir de vous rencontrer, nous vous souhaitons à toutes et à tous bon courage pour cette année 2009 et nous vous remercions par avance de votre investissement.

Les IA-IPR d'Histoire et Géographie

Régine DESCHAMPS

Danielle LE PRADO-MADAULE